

---

## Bien vivre à Savigny

---

### Urgence climatique : quelles propositions pour notre ville ?

Nous ne pourrions pas nous adapter au changement climatique sans l'action des communes. Les orientations de la majorité municipale ne prenant pas assez en compte cette question du climat, nous avons proposé qu'une formation soit ouverte à tous les membres du conseil municipal sur les fondements scientifiques du dérèglement climatique. Cette formation, intitulée « Fresque du climat », a eu lieu en mars et a réuni une vingtaine d'élus de toutes tendances. Nous en avons retenu que **l'action face au changement climatique nécessite la modification de nos modes de production et de consommation mais aussi un changement de pratiques dans la vie quotidienne**. A l'échelle des communes, la plus proche des citoyens, on peut limiter nos émissions de gaz à effet de serre, faire évoluer les comportements individuels et mener des politiques locales efficaces pour gaspiller moins d'énergie, d'espace, de ressources naturelles.

La synthèse de huit ans de travaux des 93 scientifiques du GIEC publiée le 20 mars dernier confirme que le réchauffement va se poursuivre quoi qu'il arrive à court terme, de sorte que la limite de 1,5 °C de plus devrait être franchie au début des années 2030.

Notre collectivité doit donc se mobiliser tant pour limiter les consommations d'énergies fossiles que pour atténuer localement les effets désormais inévitables comme les canicules, épisodes orageux violents et la raréfaction de l'eau.

Le climat c'est l'affaire de tous. C'est pourquoi, nous proposons la **création d'un comité consultatif** sur la base de l'article 29 du règlement du conseil municipal. Composé de membres du conseil municipal, de représentants d'associations locales et de citoyens particulièrement qualifiés ou concernés tant par la diminution des émissions de gaz à effet de serre que par notre adaptation aux conséquences du réchauffement climatique, ce comité pourrait avoir pour objectifs, dans le cadre des lois et règlements en vigueur par exemple :

- L'évaluation du bilan carbone de la ville et son suivi ;
- La planification des projets à mettre en œuvre pour diminuer l'empreinte carbone de la ville ;

Il pourrait recueillir toutes les contributions de nos concitoyens sur ce sujet et examiner les réalisations et projets des villes innovantes.

Les décisions prises aujourd'hui conditionnent le climat et l'environnement futur. Chaque jour et chaque action comptent : **mobilisons-nous !**

Retrouvez-nous sur notre site [www.bienvivreasavigny.org](http://www.bienvivreasavigny.org)

**Groupe BVS : Lydia BERNET, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Nathalie COETMEUR,  
Jean-Marc DEFREMONTE, Bruno GUILLAUMOT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Jacques SENICOURT**

---

### Osons Savigny

Après de nombreuses années de dégradation de notre cadre de vie, les politiques publiques se sont dotées d'un outil pour la rénovation de nos territoires et de nos villes: Le PLUI.

Nous avons 4 ans pour le construire. Il doit répondre aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain en matière d'environnement, logements, transports, commerces et services publics. Les erreurs du passé en matière d'urbanisme, doivent nous faire prendre conscience que nous ne devons pas passer à côté de ce rendez-vous citoyen.

Nous invitons les habitants à venir s'exprimer lors des concertations. Choisissons le Savigny dans lequel nous voulons vivre.

**Aude Hernandez et Christophe-Reynald Michel.**  
Conseillers municipaux du groupe  
"Osons Savigny".

### Vivons Savigny Autrement, avec Olivier VAGNEUX

Tribune envoyée dans un format  
non-conforme à l'article 32 du règlement  
intérieur du Conseil municipal voté  
le 15 décembre 2022.

**Olivier VAGNEUX · olivier@vagneux.fr**  
**vagneux.fr · 06.51.82.18.70**

---

Les textes publiés sous cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

---

## Rassemblons Savigny ! - Majorité municipale

---

### Bientôt une régie de l'eau potable à Savigny-sur-Orge ?

La gestion de l'eau a souvent été une gestion dogmatique et politique où le service rendu et la qualité de l'eau n'avaient que peu d'importance. **Face aux changements climatiques, à la crise énergétique et à la volonté des Elus de limiter la facture pour les usagers, les régies publiques se sont développées à grande vitesse durant la précédente décennie.**

Il existe aujourd'hui plus de 30 000 régies de l'eau en France. Près de chez nous, Viry-Chatillon, Grand Paris Sud (Evry-Courcouronnes, Corbeil-Essonnes, Grigny...) ou l'agglomération de Cœur Essonne (Morsang-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois, Brétigny-sur-Orge entre autres) ont fait respectivement le choix de la régie publique en 2011, 2013 et 2017. Un choix qui n'est remis en cause par personne.

En effet, les missions d'une régie sont nombreuses : acheminement de l'eau potable jusque dans les foyers, collecte des eaux usées et pluviales, traitement des eaux collectées avant de les restituer dans leur environnement nature ou gestion de la relation avec les consommateurs.

Des missions qui ont un coût et ces dernières semaines, **les Saviniens se sont rendus compte que l'eau qu'ils consommaient avait un prix et un prix exorbitant même !** Les factures ont doublé voire triplé sans lien apparent avec une surconsommation ou des fuites. Une incompréhension qui ne peut rester sans réponse. Face aux mécontentements des habitants, M. le Maire a saisi les services de Suez pour faire toute la lumière sur cette hausse surprenante et injustifiée.

**C'est avec Suez, en 2010, que la ville a conclu une délégation de service public pour la fourniture d'eau potable.** A l'époque, les négociations avaient oublié 2 points essentiels : le prix de l'eau et l'entretien annuel des réseaux vieillissants.

Fort de 13 ans de retours d'expérience, la Ville a entamé, avec les services du Grand-Orly Seine Bièvre des études techniques et financières pour la **possible création d'une régie publique de l'eau** avec les villes de Morangis, Paray-Vieille-Poste et Villeneuve-Saint-Georges. **Une structure à taille humaine** qui aurait pour but d'offrir un service public de proximité efficace avec un **prix de l'eau négocié au plus juste**, une **exigence renouvelée sur la qualité de l'eau** fournie et un **plan ambitieux de renouvellement des canalisations de toute la commune.**

Avant le **1<sup>er</sup> janvier 2025** (fin de la délégation de service public avec Suez), **le mode de gestion de l'eau de la ville changera et nous nous battons pour que le prix de votre eau soit le plus bas possible.** Comment expliquer qu'en 2022, le prix au m<sup>3</sup> est de 2,73 euros HT alors que celui de la régie publique de Grand Paris Sud est de 1,1350 euros HT, des Lacs de l'Essonne (Viry-Chatillon) de 1,188 euros HT et de 1,31 euros HT à Cœur Essonne ? A titre de comparaison, les villes de Morangis et de Paray-Vieille-Poste payent leur eau à Suez 1,97 euros HT et 2,61 euros HT le m<sup>3</sup>. Comment ne pas s'émouvoir d'une telle différence de prix pour des territoires pourtant si proches des nôtres ? Savigny-sur-Orge aurait-elle été le dindon de la farce ? Nous ne pouvons nous y résoudre !

C'est donc avec ambition et exigence que nous abordons ces prochains mois. **Ambition** pour faire de Savigny-sur-Orge **une ville plus vertueuse en termes de consommation d'eau et de préservation de la ressource. Exigence** pour que chaque Savinien puisse avoir **accès à une eau d'une qualité irréprochable et moins chère !**